

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Demande de congé pour formation syndicale

Nom : Prénom :

Grade et fonction :

Etablissement :

à

Madame le Recteur

S/C de M.....(1)

Conformément aux dispositions

de la loi n° 84/16 du 11/01/84 (art 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, de la loi n° 82/997 du 13.11.1982 relative aux agents non titulaires de l'Etat (2), définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

MARDI 25 JANVIER ET MERCREDI 26 JANVIER 2005

pour participer à un stage de formation syndicale qui se déroulera au siège du SNES Martinique, Cité Bon Air bât B, route des religieuses à Fort de France.

Ce stage est organisé par le Secrétariat National du SNES sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5 février 1993).

A

Le

Signature :

(1) Nom et fonction du Chef d'Etablissement : cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non)

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE DEPOSEE UN MOIS AVANT LA DATE DU STAGE.